



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'AFD ET l'agriculture au Niger



© Olivier Girard / AFD

4 projets
projets en cours
d'exécution au Niger

125 M€
engagés par l'AFD
pour l'agriculture

+7M
de bénéficiaires

Le secteur agro pastoral est « l'épine dorsale » de l'économie nigérienne. Il représente plus de 40% du PIB total, 35% des exportations et constitue la principale source de revenus pour plus de 80% de la population. Les activités agro pastorales demeurent ainsi les sources quasi exclusives des aliments et des revenus de la majeure partie de la population. Conscient des enjeux liés au secteur et convaincu de la nécessité de lever ces contraintes, le gouvernement place depuis les années 90, le développement rural et les questions alimentaires parmi ses priorités. L'AFD appuie la stratégie nationale à travers plusieurs projets visant à contribuer à : i) améliorer la sécurité alimentaire ii) soutenir le développement durable des territoires, iii) offrir des opportunités à la jeunesse, et iv) renforcer la gouvernance locale des entités décentralisées.

1

Améliorer la sécurité alimentaire par une agriculture résiliente au changement climatique

Le Niger dispose de ressources naturelles suffisantes pour garantir la sécurité alimentaire (terres pâturables, cheptel de plus de 52 millions de têtes, ressources forestières...). En dépit de ce potentiel, la performance du secteur demeure variable en raison de multiples contraintes techniques, institutionnelles et sécuritaires. Le secteur est également très sensible aux aléas climatiques, ce qui entraîne chaque année, des situations d'insécurité alimentaire pour près de deux tiers des ménages nigériens. Conscient de ces enjeux, le Groupe AFD a fait de ce sujet une de ses priorités d'action et intervient sur l'ensemble des piliers de la sécurité alimentaire : l'accessibilité, la disponibilité, la stabilité et la qualité.

A titre d'exemple, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire des Ménages (PASAM), vise à aménager et protéger les espaces stratégiques et les actifs de production agricole. A terme, il s'agit d'améliorer de façon durable la production agricole et renforcer les capacités des acteurs communautaires et publics face aux crises alimentaires.

2

Soutenir le développement économique durable des territoires

Au Niger, on observe de fortes disparités entre le milieu urbain et rural. Afin de favoriser un développement inclusif des territoires, l'AFD finance des projets visant à améliorer l'accès et la qualité des infrastructures de production, de transport, de stockage et de commercialisation. Le Groupe appuie également des projets visant à faciliter la structuration des acteurs afin que ceux-ci aient accès au financement, en portant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.

De plus, l'AFD soutient la constitution de pôles de croissance, c'est-à-dire des zones de concentration de l'activité économique censées dynamiser le territoire sur lequel elles se trouvent.

Le projet Pôles ruraux, financé par l'AFD et l'Union européenne vise à favoriser le développement des filières agricoles et des activités rurales dans les régions de Tahoua et Agadez. A ce jour, ce sont près de 25 000 hectares de terres qui ont été réhabilités et plus de 800 000 personnes bénéficient directement des investissements de ce projet.

3

Offrir des opportunités d'emploi et d'insertion à la jeunesse

La jeunesse en milieu rural est fortement touchée par le chômage et souffre d'un fort taux d'analphabétisme. Les opportunités économiques sont rares et les groupes armés recrutent et enrôlent de nombreux jeunes. Fort de ce constat, le gouvernement nigérien a mis en place une politique de la jeunesse visant à créer les conditions et les opportunités pour l'auto-emploi dans les secteurs productifs pour l'économie nigérienne. L'agriculture étant le premier pourvoyeur d'emploi au Niger, il était donc opportun de contribuer à développer des opportunités d'emploi dans ce secteur.

L'AFD est venue appuyer cette volonté des autorités nigériennes à travers le soutien à la formation agricole et rurale, le soutien à l'entrepreneuriat agricole (production et transformation et commercialisation) et l'accès au crédit.

Sur le projet Pôles ruraux, ce sont plus de 4000 jeunes qui ont été formés et accompagnés pour monter des dossiers d'accès au micro-crédit. L'objectif est d'en faire des entrepreneurs agricoles, à la tête d'activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus.

4

Renforcer la gouvernance du secteur

Le secteur agricole ne peut pas être performant sans des institutions efficaces et adaptées. A cet effet, et en complément des projets mentionnés, l'AFD porte une attention particulière au renforcement de capacité des institutions au niveau centralisé et décentralisé. Des appuis sont fournis en matière de mobilisation des ressources, d'élaboration de politiques publiques et de stratégies sectorielles ou encore en matière de communication et de sensibilisation.

Le projet PRISAN (Projet de renforcement institutionnel du secteur de la sécurité alimentaire) vise ainsi à améliorer la performance des institutions en vue de l'atteinte des objectifs du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable (« SAN-DAD »). Trois institutions majeures sont appuyées via ce projet : le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) ; le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPCCA) et enfin, le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN).